

fidèle à son programme : l'anglicisation du Canada. L'échec de Plattsburg, dont on voulut le rendre responsable, ne fut au fond qu'un prétexte. Sa bienveillance et sa sympathie pour les Canadiens furent le motif réel de son impopularité auprès de l'élément protestant.

Nous entrons maintenant dans l'ère des luttes parlementaires qui ont abouti, comme l'on sait, à la folie criminelle, qu'on appelle l'insurrection de 1837. (A suivre)

Ecoles neutres

Cette appellation est inexacte, car, en pratique, il n'y a pas d'écoles neutres.

Coup d'œil sur l'étranger

— Un journal catholique hollandais, le *Katholieke Werkman*, publie des détails bien consolants sur les progrès de la religion dans ce pays, où sa fécondité est, comme en tous lieux, admirable.

Il y a, d'après les chiffres qu'il donne, en Hollande : 1° 96 maisons de Pères. Ces religieux desservent 66 paroisses et donnent l'enseignement des gymnases (lycées) à 725 élèves ; ils prêchent des missions, des retraites ; certains, comme les trappistes, partagent leur temps entre la prière, l'étude et le travail manuel ; 2° 44 maisons de Frères qui soignent les malades, aliénés, orphelins, sourds-muets, vieillards, au nombre de 2,485 et donnent l'éducation et l'instruction à 1,035 pensionnaires et à 12,120 élèves ; 3° 22 maisons de Sœurs vouées à la vie contemplative ; 4° 430 maisons de Sœurs hospitalières, qui prennent soin de 12,000 orphelins, enfants moralement abandonnés, aveugles, incurables, etc., et qui donnent l'instruction à 3,150 pensionnaires et à 121,270 élèves. En résumé, on compte en Hollande, 592 couvents de Frères, de Pères ou de Sœurs. Sans parler des services qu'ils rendent à l'Eglise, ils élèvent 722 élèves en vue de l'Université, 4,185 pensionnaires et 133,390 élèves des écoles primaires. Leurs assistés sont au nombre de 15,565. — Le *Vaterland*, organe accrédité de la noblesse et du clergé en Autriche, assure que le mariage du duc d'Orléans avec l'archiduchesse Dorothée, n'aura pas lieu à Schoenbrunn mais au château d'Ofen, dans la chapelle royale. Il n'y aura pas de mariage civil.